

Déclaration liminaire

CDEN – 07 février 2024

Monsieur le Préfet, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CDEN.

La France rend aujourd'hui un hommage national aux 42 Français tués lors de l'acte terroriste perpétré par le Hamas le 07 octobre. Nous nous y associons. Depuis cet acte nous assistons impuissants à un véritable massacre à Gaza où plus de 25000 morts sont tristement à décompter.

Nous sommes tout aussi impuissants face à la guerre aux portes de l'Europe, en Ukraine qui rentre dans sa 3^{ème} année.

La FNEC FP FO réaffirme l'exigence du cessez-le-feu immédiat et permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements de population, l'urgence de l'accès aux soins et aux produits de première nécessité. La FNEC-FP FO condamne l'augmentation du budget militaire de 413 milliards décidée par le gouvernement.

Notre pays vient de vivre une mobilisation sans précédent des agriculteurs contre, entre autres, les règles du libre échange et les normes environnementales trop nombreuses et rigoureuses. Ces mouvements perdurent en Europe et l'allègement des normes ne suffira certainement pas à apaiser la souffrance de nombre de nos agriculteurs français. Les militants que nous sommes se rappelleront que notre ministre de l'intérieur, soudain très empathique, n'a pas envoyé les CRS en expliquant qu'on ne faisait pas intervenir la police contre la souffrance des manifestants, qu'ils avaient des revendications « légitimes », rejetant probablement les responsabilités des mauvaises réformes sur le dos de l'Union Européenne. Ce qu'il ne considérait pas vraisemblablement du mouvement contre la réforme des retraites vu les consignes données alors, malgré le soutien massif de la population pour ce mouvement de protestation contre cette réforme antisociale. Pourtant, les agriculteurs et les personnels de l'Education Nationale se rejoignent sur un point important : vivre décemment de leur travail. Pour l'Education Nationale, cela en passe par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice, l'abandon du Pacte et un statut pour un vrai salaire pour les AESH.

Dans le même temps, nous avons fait connaissance avec notre nouvelle Ministre de l'Éducation Nationale dont les déjà très nombreux dossiers la discréditant et la délégitimant à ce poste nous conforte dans notre appréhension d'un gouvernement dont l'objectif est clairement la liquidation de tout service public et de tout principe d'égalité républicaine. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire le rapprochement des propos de notre Ministre sur l'école publique face à l'école privée et le dossier de notre carte scolaire sur Villefranche-d'Albigeois qui concentre cette question : si vous défendez réellement l'école publique alors la fermeture de la classe sur l'école de Villefranche doit être annulée. Dans cette commune où 2 écoles sont en « concurrence » de fait, il est important de promouvoir l'Education Publique et pour cela maintenir des conditions d'enseignement les meilleures possibles. En maintenant la fermeture, vous empêchez la scolarisation des 9 TPS et vous dégradez les conditions d'enseignement puisque la répartition après fermeture implique 1 triple niveau à 30 en CE-CM. Pourtant l'expérience montre qu'une fois scolarisés, les TPS (toutes petites sections de maternelle) restent dans l'école où ils ont commencé leur scolarité, on peut

imaginer l'accueil très favorable qui a été réservé dans l'école privée Saint-Joseph à l'annonce de cette fermeture de classe dans l'école publique.

Le contexte est également largement perturbé du fait de l'inclusion scolaire systématique qui renie le droit aux élèves en situation de handicap d'avoir un enseignement spécialisé et adapté. L'inclusion scolaire à marche forcée détériore de manière conséquente le travail des enseignants et nombreux sont les témoignages qui renvoient des situations très chaotiques, voire maltraitantes pour les élèves en situation de handicap comme pour les autres élèves, les AESH et les enseignants. Face à cette situation notre fédération, la FNEC-FP FO a pris ses responsabilités en organisant la journée de grève et de manifestation nationale du 25 janvier qui a réuni plus de 5000 personnes (de l'Education Nationale, du secteur social et médico-social, des agents territoriaux et hospitaliers, des personnels de l'enseignement agricole, des parents d'élèves), venant de toute la France. À la suite de cette journée, les personnels se sont emparés du mouvement intersyndical de grève du 1^{er} février : de toute urgence de véritables augmentations salariales, l'abandon du Pacte, l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'École inclusive, un statut pour les AESH et les AED, l'annulation des suppressions de postes, et le retrait de la réforme de la voie professionnelle, le retrait du choc des savoirs. Dans toute la France, des cortèges imposants ont rassemblé des dizaines de milliers de personnels de toutes catégories, y compris des chefs d'établissements et des inspecteurs, pour exprimer leur colère et leurs revendications. Le choc des savoirs et ses groupes de niveaux en maths et en français, notamment, font l'unanimité contre eux dans nos collèges, les baisses drastiques de pouvoir d'achat, les difficultés inhérentes à l'inclusion scolaire sans moyen, et bien sûr les nombreuses fermetures de classes : ce sont toutes ces raisons et bien d'autres qui désorganisent l'École publique, détériorent les conditions de travail et suscitent même un découragement exponentiel de tous nos collègues enseignants. Nous n'avons jamais eu autant de témoignages exprimant ce désarroi, la coupe est plus que pleine et il est grand temps que le gouvernement entende les revendications des personnels et y apporte une réponse satisfaisante.

Nous sommes ici pour porter la parole des collègues sur une carte scolaire mise en oeuvre dans le cadre d'une dotation à – 33 postes dans l'Académie. Le syndicat des chefs d'établissement, ID-FO, nous informait que les cadres étaient en train de « craquer » face aux injonctions ministérielles dont ils savent aujourd'hui le danger pour la profession et donc l'enseignement. Peut-être le Recteur a-t-il mesuré l'impact désastreux qu'allait causer une déclinaison des – 33 postes sur l'Académie ? Ainsi il s'est arrangé pour présenter une dotation à 0 pour chaque département.

On assiste à une paupérisation grandissante des ménages qui entraîne inévitablement un déficit éducatif progressif qui participe au délitement à petit feu de notre société. Ajouté aux conditions de travail détériorées ce déficit éducatif alimente la difficulté scolaire malgré la très grande implication du corps enseignant pour la réussite du plus grand nombre. Nous, enseignants, avons besoin de confiance et c'est de la défiance quand ce n'est pas du mépris que nous recevons. Nous ne pouvons plus accepter cette déconsidération. Nous ne pouvons plus subir cette dégradation incessante de nos conditions d'enseignement. Nous ne pouvons plus observer ce délitement de l'École Publique sans rien faire. La seule logique budgétaire justifiant ces fermetures de classe en ces temps de crise s'apparente à la fermeture de lits d'hôpitaux en pleine pandémie. Ce n'est plus acceptable.

Dans le cadre de la préparation de cette carte scolaire, nous vous avons saisi, Madame la Directrice Académique, pour connaître les écoles qui ont un dispositif IME ou ITEP externalisé en leur sein et le nombre d'élèves inclus dans ce cadre-là : nous n'avons eu aucun retour. L'an dernier, vous nous aviez informés que 438 élèves notifiés étaient scolarisés en milieu ordinaire en attente de place dans l'enseignement spécialisé. Pas de chiffres cette année. Les chiffres que nous avons recueillis nous-mêmes sont éloquentes : 18 élèves scolarisés en ULIS école attendent une place en IME par exemple, 15 attendent une prise en charge SESSAD. De quoi ouvrir plusieurs unités dans les établissements médico-sociaux. À noter que le Ministre annonce 23000 élèves notifiés sans place sur l'ensemble du pays. Nous savons tous les répercussions de la

scolarisation systématique des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire. Lors du CDEN précédent, nous vous avons interpellés, Madame la Directrice et Monsieur le Préfet, à ce sujet. Monsieur le Préfet, face à ce nombre de 438 et après des visites dans des établissements médicaux-sociaux du Tarn, avait reconnu qu'il fallait se pencher sérieusement sur la question. Cette année, nous n'avons rien. Vous nous répondez en instance que nous allons avoir les chiffres bientôt... Mais, Madame la Directrice Académique, cela ne répond pas à notre préoccupation de cette période ! Pour la FNEC-FP FO, la question de l'enseignement spécialisé n'a pas été réfléchi : sans actualisation des chiffres comment penser l'ouverture des ULIS, des ITEP, des IME...? Et que dire de l'état de délabrement des RASED dans notre département ? Le maître E de Gaillac suit 36 écoles, soit 5000 élèves. Le maître E d'Albi prend en charge 80 élèves différents dans la semaine et il en va de même pour les maîtres G et les psychologues scolaires qui sont dans l'incapacité à répondre à l'ensemble des besoins et d'assurer leurs missions de prévention. Nous redemandons ici la création d'un poste de maître E à Gaillac. Aussi, Vous renoncez à l'ouverture d'un poste d'enseignant en IME en nous expliquant que ce moyen n'aurait permis que de pouvoir donner les heures d'enseignement auxquelles ont droit finalement les élèves de Florentin. Cela signifie, qu'y compris dans ces établissements les élèves qui ont réussi à avoir une place n'ont quand même pas l'enseignement dont ils ont besoin.... Pour la FNEC-FP FO 81, cet état général est calamiteux voire même honteux.

Nous reposons la question : comment, dans le Tarn, nous prenons en main le droit aux élèves en situation de handicap de pouvoir bénéficier d'une scolarisation spécialisée et adaptée ? Nous attendons dans cette instance une réponse.

Lors de l'audience au soir du 1^{er} février au Ministère, la conseillère sociale a défendu la politique menée par la ministre et a répondu, concernant les suppressions de postes et de classes, qu'elle renvoyait la responsabilité sur les DASEN et les Recteurs. Le Recteur a pris les siennes, quelles vont être les vôtres ? En tout état de cause, ce 0 de dotation implique une nouvelle fois encore une prise de tête sur les fermetures. Imaginez les discussions qui nous demandent de choisir l'école dans laquelle la fermeture sera la moins désastreuse. Pour la FNEC-FP FO 81, les fermetures à Castelnau de Lévis, à l'école Louise Michel de Gaillac, à Labruguière, à Lescure, à Salvagnac, à Puycelsi, dans le RPI Carbes, les Farguettes, Frejeville, à Fiac, à Villefranche et maintenant à Briatexte ne sont pas acceptables ! Nous intervenons à nouveau sur le 0,5 poste de « enseignant pour les mathématiques » : nous vous demandons d'annuler ce poste pour pouvoir annuler une fermeture. Nous portons le mandat des collègues qui disent tous que la nécessité aujourd'hui c'est d'avoir des enseignants devant une classe. A ce stade de dégradation des conditions de travail, ce n'est pas un peu plus de formation sporadique en mathématiques qui va faire la différence. En revanche, le maintien d'une classe dans une école est un souffle.

Le projet de carte scolaire que vous nous avez présenté n'était pas acceptable et nous avons voté contre. C'est le mandat que nous ont confié les collègues, et à travers eux, les élus et les parents d'élèves dont les mobilisations sont plus importantes que les années précédentes. Nous attendons donc de vous l'annulation de toutes les fermetures dénoncées.

Au lendemain de la grève du 1^{er} février, les revendications de l'appel intersyndical national demeurent. Le 2 février, confirmant sa volonté de passer en force, le gouvernement publie sa contre-réforme des lycées professionnels. Le dialogue social n'existe pas.

Ce gouvernement et son Ministère ne nous laissent pas d'autre choix que d'appeler les personnels de l'éducation nationale à se réunir, à définir leurs revendications, et à décider, comme les agriculteurs, de l'action et de la grève pour gagner. En ce moment des personnels se réunissent en Assemblées Générales. Partout, les équipes cherchent les moyens de l'action efficace, les moyens de construire le rapport de force qui bloquera le plan Macron-Attal de Restructuration/liquidation de l'école publique. La FNEC FP FO soutiendra toutes les initiatives prises pour la satisfaction de ces revendications.